

Démographie de la CODAH

18 % des habitants de la CODAH vivent dans les sept quartiers prioritaires

En 2013, 18 % des habitants de l'agglomération havraise vivaient dans l'un des sept quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) du territoire, soit 43 100 habitants répartis sur deux communes : Le Havre et Gonfreville-l'Orcher (*illustrations 2 et 3*). Cette part, nettement plus élevée qu'au sein des agglomérations de Rouen et de Caen (les deux EPCI les plus peuplés de la Région) qui présentent des niveaux proches de 10 %, est également la plus importante des EPCI normands. Ce volume d'habitants en QPV reste cependant proche de celui des anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS). En effet, 44 600 habitants vivaient dans les ZUS en 2006.

Ce contexte démographique global recouvre des volumes de population très différents selon les territoires, allant de 1 800 habitants pour Bléville Nord à 16 500 pour Caucrauville Socquence. Toutefois, les trois QPV les plus peuplés, à savoir Caucrauville Socquence (38 % de la population des QPV), Mont Gaillard (21 %) et Centre-Ancien Quartiers Sud (21 %), représentent quatre habitants sur cinq des quartiers prioritaires.

Une part de familles monoparentales plus élevée dans les QPV

Les habitants des quartiers prioritaires sont généralement plus jeunes que dans l'ensemble de la CODAH. La part d'habitants de moins de 25 ans dans la population varie de 39 % à 46 % alors qu'elle n'est que de 33 % dans l'ensemble de l'agglomération (*illustration 1*). La proportion d'habitants de 60 ans ou plus est, quant à elle, nettement moins élevée (de 14 % à 19 %, contre 22 % dans la CODAH). En revanche, il n'y a pas de différence marquée de la structure par âge entre les différents QPV. Toutefois, la part d'habitants de 60 ans ou plus se rapproche du niveau de la CODAH à Mont-Gaillard (19 %) et la part de jeunes est particulièrement élevée au Bois-de-Bléville (46 % de la population a moins de 25 ans).

Comme au sein de la CODAH, les femmes sont majoritaires dans les QPV. Les seules exceptions concernent Centre-Ancien et Bois-de-Bléville pour lesquels la parité est presque parfaite. En revanche, avec une part de 22 % contre 13 % pour l'ensemble de l'agglomération, la proportion de familles monoparentales est nettement plus importante dans les quartiers prioritaires. Dans le détail, cet écart va de + 6,5 points à + 15,5 points selon les différents

QPV, notamment à Bléville Nord où, avec 28 % des ménages concernés, ce phénomène est particulièrement marqué.

S'agissant de la part des ménages constitués d'une personne seule, le profil des QPV est comparable à celui de l'agglomération. C'est la part de familles nombreuses qui illustre le plus la singularité de ces quartiers. Elle y est ainsi près de deux fois plus élevée (12 % contre 7 %), et jusqu'à plus de trois fois au Bois-de-Bléville où près d'un quart des ménages rassemble cinq personnes ou plus. C'est également au sein de ce quartier que la présence de la population de nationalité étrangère est la plus élevée (19 % contre 4 % dans la CODAH). ■

2 Chiffres clés – Démographie

	Libellé géographique de la commune englobante	Population 2013	Répartition de la population dans les QPV	Part des femmes dans la population	Part de la population de moins de 25 ans dans la population	Part de la population de 60 ans ou plus dans la population	Part des étrangers parmi la population	Part des familles monoparentales parmi les ménages	Part des ménages d'une personne seule	Part des ménages de 5 personnes et plus
CA Havraise (CODAH)		235 953		52,5	32,6	22,5	3,9	12,6	36,1	6,9
QPV de la CODAH		43 134	100,0	nd	nd	nd	nd	21,7	35,4	12,1
Centre Ville	Gonfreville-l'Orcher	1 998	4,6	52,7	41,3	14,5	2,1	20,1	35,6	12,5
Mont Gaillard	Le Havre	9 038	21,0	54,3	40,2	19,3	9,0	20,9	30,2	14,0
Centre Ancien - Quartiers Sud	Le Havre	9 221	21,4	50,6	41,2	14,0	11,9	19,1	45,4	7,6
Bois-De-Bléville	Le Havre	1 915	4,4	49,3	46,3	13,3	19,1	19,2	s	23,4
Bléville Nord	Le Havre	1 841	4,3	53,7	42,2	13,1	7,7	28,1	s	16,9
Bléville Sud	Le Havre	2 628	6,1	53,1	39,1	15,0	6,8	19,9	37,8	8,7
Caucrauville Socquence	Le Havre	16 493	38,2	53,5	42,3	16,8	8,6	22,2	33,7	12,7

s : secret statistique

nd : données non diffusables ou non disponibles

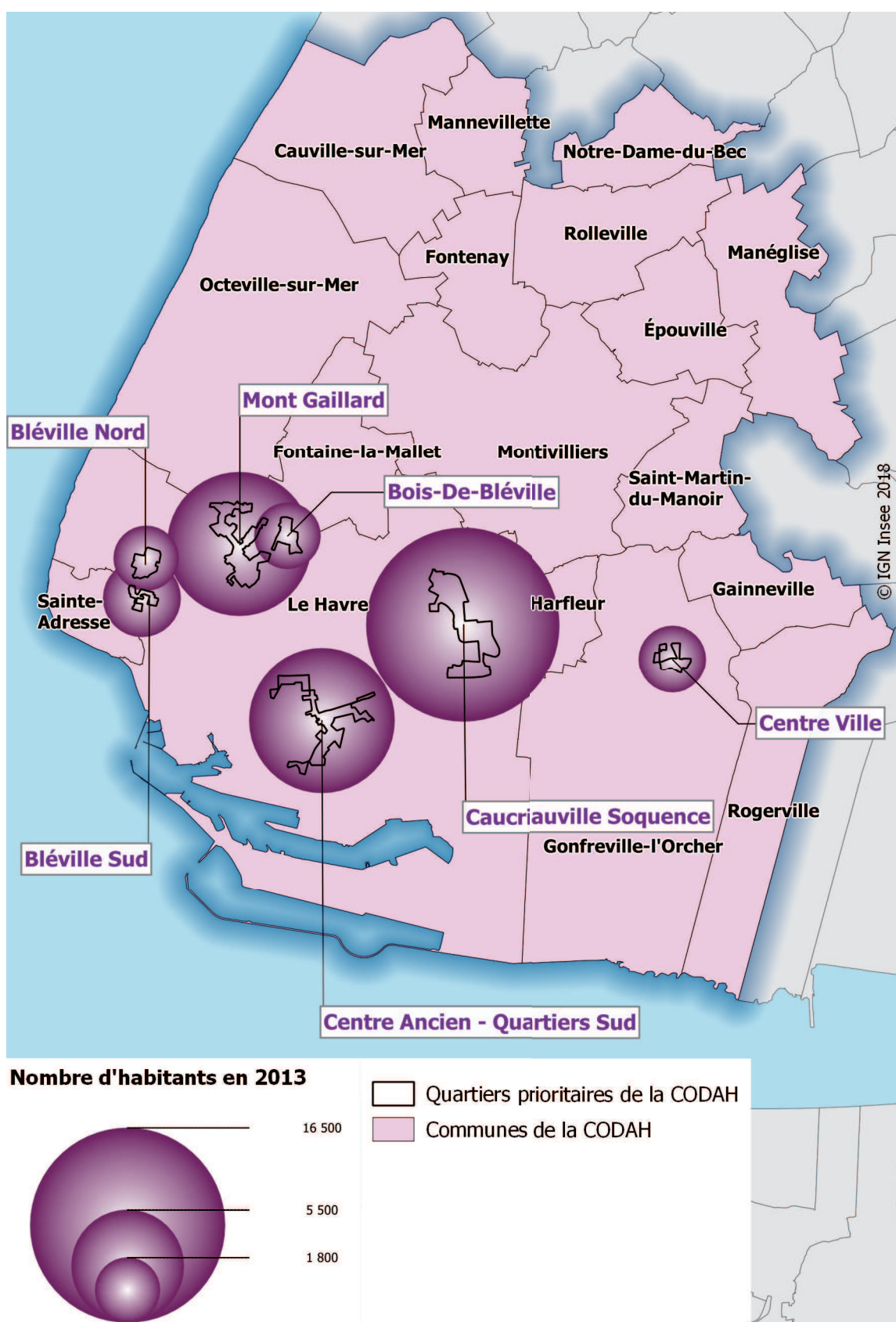
Source : Recensement de la population 2013, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014

Partie 1 :

État des lieux de la situation des quartiers prioritaires de la CODAH

3 Les trois quartiers prioritaires les plus peuplés rassemblent 80 % de la population des QPV de la CODAH

Répartition de la population au sein des QPV



Source : Recensement de la population 2013

Revenus

Un taux de pauvreté un peu moins élevé dans les QPV de la CODAH

Avec un taux de pauvreté de 40 %, la situation des QPV de la CODAH est un peu moins défavorable que l'ensemble des QPV de métropole (43 %, *illustration 5*). Ce taux reste toutefois très supérieur à celui de l'ensemble de l'agglomération (17 %). Le constat est identique avec le revenu disponible. Le niveau de vie médian par unité de consommation (*définitions*) est, en 2014, de 13 375 euros dans les QPV de l'agglomération, soit 265 euros de plus que les QPV de métropole (*illustration 6*). L'origine de cet écart provient surtout des tranches de revenu les plus basses. En effet, les 25 % des ménages les plus pauvres le sont moins dans les QPV de la CODAH que dans ceux de métropole. Le premier quartile (*définitions*) du niveau de vie est ainsi de 10 168 euros dans les quartiers prioritaires de la CODAH (*illustration 4*) contre 9 836 euros dans ceux de métropole.

Les QPV de la CODAH sont également dans une situation moins défavorable que le profil global des QPV normands en ce qui concerne le niveau de vie médian. Celui-ci est 254 euros plus élevé dans les QPV de la CODAH que dans l'ensemble des QPV normands. S'agissant du revenu, cette spécificité est particulièrement significative si l'on observe la situation des EPCI normands dont le volume de population est comparable à celui de la CODAH. Ainsi, les QPV des agglomérations de Rouen et de Caen ont un niveau de vie compris entre 12 600 et 13 000 euros et leur taux de pauvreté varie entre 43 % et 46 % (40 % pour ceux de la CODAH). Les quartiers prioritaires de la CODAH ne constituent pas pour autant les territoires prioritaires les moins défavorisés de la région. D'autres EPCI moins peuplés présentent en effet des QPV aux niveaux de vie et de pauvreté plus favorables que les QPV havrais.

Bois-de-Bléville particulièrement touché par la pauvreté

Ce premier constat d'ensemble masque d'importantes disparités. L'étendue du niveau de vie médian, soit l'écart entre la valeur la plus faible et la plus élevée, s'élève en effet à 1 786 euros en 2014 et correspond à l'écart séparant le Bois-de-Bléville (13 054 euros) et Bléville Sud (14 840 euros). Ce dernier est, du point de vue du revenu, non seulement le moins défavorisé des quartiers de l'agglomération havraise, mais aussi de l'ensemble des quartiers prioritaires normands. En outre, en étant classé 88^e sur les 1 296 quartiers prioritaires métropolitains selon le niveau de vie (*illustration 6*), il est aussi l'un des quartiers prioritaires les moins défavorisés de France métropolitaine. Dans une moindre mesure, le quartier de Centre-Ville (Gonfreville-l'Orcher) apparaît sensiblement moins précarisé avec un niveau

4 Chiffres clés – Revenus

	Part des ménages imposés	1 ^{er} quartile du revenu disponible par unité de consommation	Médiane du revenu disponible par unité de consommation	3 ^{ème} quartile du revenu disponible par unité de consommation	Taux de pauvreté au seuil de 60 % (%)	Nombre d'allocataires percevant le Revenu de Solidarité Active (Métropole)	dont le Revenu de Solidarité Active socle (Métropole) (%)	Nombre d'allocataires dont le revenu est constitué à plus de 50 % de prestations sociales (%)	Population bénéficiaire de la CMUC
CA Havraise (CODAH)	55,3	14 083	19 387	25 997	17,0	15 224	78	32,2	27 616
QPV de la CODAH	27,4	10 168	13 375	17 334	40,3	5 723	80,3	46,5	12 402
Centre Ville	27,6	10 948	14 001	17 586	35,2	209	75,6	41,5	383
Mont Gaillard	25,6	10 256	13 280	17 214	40,2	1 145	78,9	44,8	2 738
Centre Ancien - Quartiers Sud	29,4	10 075	13 312	17 767	40,5	1 299	81,6	44,7	2 266
Bois-De-Bléville	20,0	10 141	13 054	16 442	43,1	257	86,8	46,5	638
Bléville Nord	21,5	9 908	13 202	16 563	41,9	237	81,0	49,4	497
Bléville Sud	31,8	11 564	14 840	19 285	29,0	275	79,6	39,8	507
Caucrauville Soquence	27,6	9 957	13 221	17 170	42,1	2 301	80,1	50,1	5 373

Unités : %, euros, nombre

Sources : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014, Caisse Nationale d'Allocations Familiales 2015, Caisse Nationale d'Assurance Maladie 2016

Partie 1 :

État des lieux de la situation des quartiers prioritaires de la CODAH

de vie proche de 14 000 euros et un taux de pauvreté de 35 %.

A contrario, le Bois-de-Bléville est le QPV le plus en difficulté de la CODAH avec un taux de pauvreté de 43 % et un niveau de vie proche de 13 000 euros. De plus, classé 749^e sur 1 296 quartiers prioritaires en France Métropolitaine sur le critère du niveau de vie, c'est aussi l'un des quartiers les plus pauvres sur le plan national. Avec un taux de pauvreté de 42 % et un niveau de vie proche de 13 200 euros, Bléville Nord est le deuxième quartier le plus pauvre de l'agglomération. Les trois quartiers les plus peuplés (Caucriauville Soquence, Mont Gaillard et Centre-Ancien Quartiers Sud) présentent des niveaux de vie assez proches, compris entre 13 220 et 13 310 euros.

Une part de prestations sociales dans le revenu disponible souvent élevée

Par ailleurs, la fragilité économique de la population des QPV de la CODAH se caractérise, en plus d'un faible niveau de vie, par une part moins élevée des revenus d'activité (y compris les indemnités chômage) au sein des revenus disponibles. En effet, cette part ne dépasse pas 60 % dans les quartiers prioritaires contre 70 % dans l'ensemble de l'agglomération (*illustration 7*). Ce facteur fragilisant est notamment prégnant pour les quartiers de Mont-Gaillard (52 %) et de Caucriauville Soquence (53 %), des situations qui peuvent provenir, pour partie, de la structure par âge de leur population. Ces deux quartiers correspondent en effet aux territoires pour lesquels la part de personnes de 60 ans ou plus est la plus forte (*illustration 2 section démographie*). La part des pensions de retraite peut donc être plus importante dans le revenu disponible, au détriment des revenus d'activité.

À l'inverse, les prestations sociales (minimas sociaux, prestations logement et prestations familiales) représentent une plus grande partie du revenu disponible dans les QPV, au moins 17 % dans les quartiers prioritaires contre seulement 8 % dans l'ensemble de la CODAH. Cette part est proche de 30 % dans les deux QPV les plus pauvres, Bois-de-Bléville et Bléville Nord.

S'agissant des minima sociaux, 5 700 allocataires du RSA vivent dans les QPV au 31 décembre 2015. Ce volume de bénéficiaires représente 38 % des allocataires du RSA vivant dans la CODAH, soit une proportion plus de deux fois supérieure à la part que représente la population totale

des QPV dans l'ensemble de l'agglomération (18 %). Dans chaque QPV, au moins les trois quarts des bénéficiaires de ces minimas touchent le RSA « socle » (*illustration 4*), jusqu'à 87 % au Bois-de-Bléville.

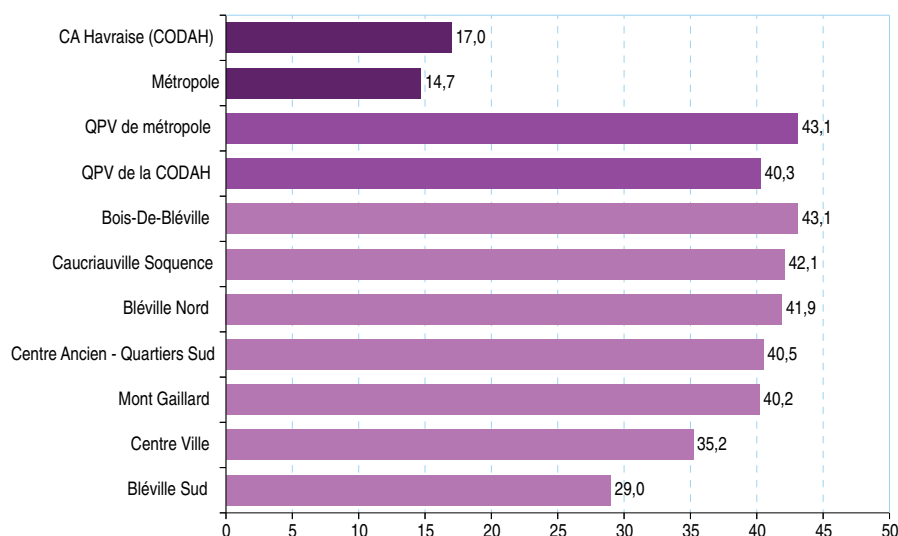
De la même manière, 12 400 bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) vivent dans un quar-

tier prioritaire au 1^{er} janvier 2016, soit 45 % des bénéficiaires CMU-C de la CODAH.

Dans le quartier de Caucriauville-Soquence, un allocataire de la CAF sur deux présente, plus globalement, un revenu constitué à plus de 50 % de prestations sociales. ■

5 Un taux de pauvreté moins élevé dans les QPV de la CODAH que dans ceux de métropole

Taux de pauvreté

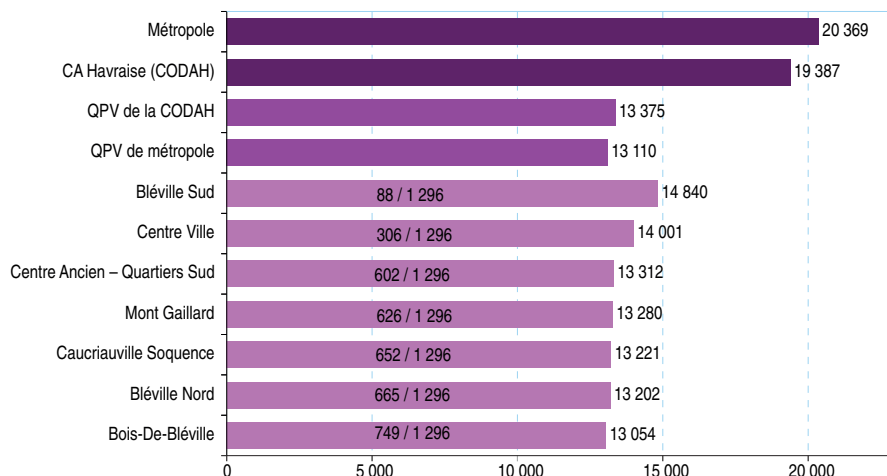


Unité : %

Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014

6 Une situation moins défavorable en matière de revenu à Bléville Sud

Revenu disponible médian par unité de consommation et classement du QPV au sein des QPV métropolitains



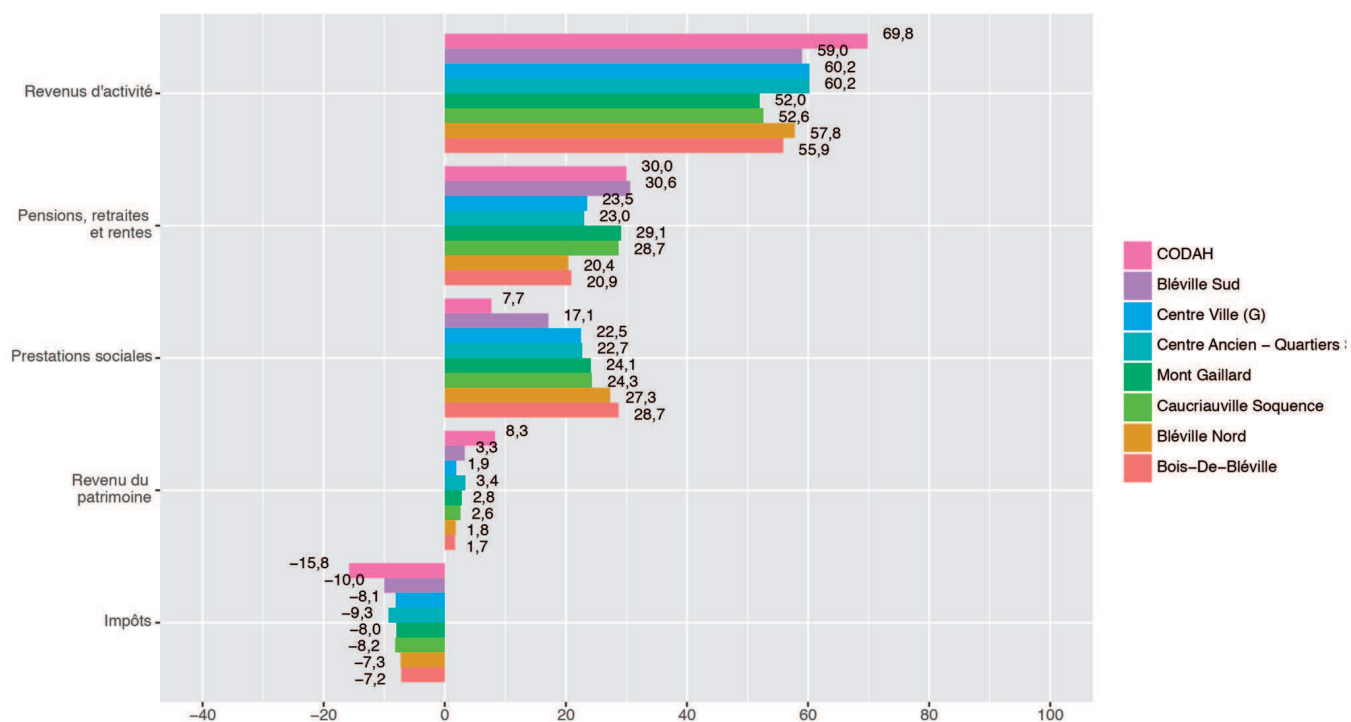
Unité : %

Note de lecture : Le niveau de vie médian à Bléville Sud est de 14 840 euros, ce qui le classe au 88^e rang des QPV métropolitains pour cet indicateur.

Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014

7 Une part de prestation sociales élevée dans le revenu disponible

Structure du revenu disponible



Unité : %

Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014

Insertion professionnelle

Un taux d'emploi plus faible et une part d'emplois précaires plus élevée dans les QPV que dans l'agglomération

Avec une part variant de 29 % à 51 %, contre 58 % dans l'agglomération (*illustration 8*), la population de 15 à 64 ans disposant d'un emploi est plus faible dans les quartiers prioritaires que dans l'ensemble de la CODAH. Seul le quartier de Bléville Sud se distingue sensiblement avec plus de la moitié de sa population en emploi (51 %), une singularité qui permet de comprendre le caractère relativement moins défavorable de ce quartier s'agissant du niveau de vie (cf section Revenus page 9). À l'opposé, moins du tiers de la population du Bois-de-Bléville dispose d'un emploi (29 %) (*illustration 9*). La situation de l'emploi au Bois-de-Bléville, la plus défavorable de tous les QPV de la CODAH, peut aussi être reliée au faible niveau de vie de ce quartier. De plus, les taux d'emplois des femmes et des étrangers y sont très faibles, non seulement par rapport à l'agglomération, mais aussi au regard du profil des autres quartiers prioritaires. Le taux d'emploi est également faible à Mont-Gaillard (40 %) et se situe entre 44 % et 46 % dans les quatre autres quartiers (Caucriauville, Centre Ancien, Bléville Nord et Centre Ville).

Mais l'emploi n'est pas seulement plus rare au sein des quartiers, il est aussi plus précaire. En effet, au moins 21 % de la population disposant d'un emploi dans les QPV l'exerce sous un statut précaire, qu'il s'agisse d'une mission d'intérim, d'un CDD, d'un contrat d'apprentissage, d'un contrat aidé, d'un stage rémunéré ou de tout autre type d'emploi à durée limitée. C'est cinq points de plus que dans l'agglomération (16 %) (*illustration 10*). Le quartier du Bois-de-Bléville se détache à nouveau avec, en plus d'être le territoire au sein duquel le taux d'emploi est le moins élevé, la plus forte part d'emplois précaires de tous les quartiers prioritaires analysés, un niveau deux fois plus élevé que celui de la CODAH (31 % contre 16 %).

Plus de chômeurs de longue durée dans les QPV de la CODAH que dans ceux de métropole

5 100 demandeurs d'emplois de catégorie A vivent en quartiers prioritaires (*illustration 8*). Ceux-ci représentent 30 % des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie A de la CODAH. Ils sont donc nettement sur-représentés au sein de la population des QPV puisque seuls 18 % des habitants de l'aggloméra-

tion vivent dans ces quartiers (cf section démographie page 7). Leur répartition au sein des quartiers suit approximativement la distribution de la population. À titre d'exemple, Caucriauville Soquence accueille 38 % de la population des QPV et 39 % des DEFM de catégorie A.

La répartition des DEFM par genre, âge ou ancienneté dans le chômage a été mesurée sur les catégories A, B et C, c'est-à-dire sur l'ensemble des demandeurs d'emploi tenus de faire acte d'une recherche d'emploi, qu'ils aient effectué une activité réduite (catégorie B et C) ou pas (catégorie A). La part de femmes parmi ces différents profils de demandeurs est approximativement la même au sein des QPV que dans l'ensemble de la CODAH (46 % contre 48 %). Bien que les QPV aient une population relativement plus jeune que l'ensemble de l'agglomération (cf section Démographie page 7), la répartition des DEFM au sein des tranches d'âge suit celle de la CODAH. 21 % des DEFM ont ainsi moins de 26 ans dans les QPV comme dans la CODAH. La part de DEFM de plus de 50 ans est, quant à elle, de 20 % dans les QPV et de 22 % dans la CODAH. Il n'apparaît pas non plus de différence marquée pour l'ancienneté dans le chômage entre les QPV et

8 Chiffres clés – Insertion professionnelle

	Part des personnes de 15 à 64 ans ayant un emploi	Taux d'emploi des femmes	Taux d'emploi des étrangers	Part des emplois précaires parmi les emplois	DEFM catégorie A	DEFM catégories ABC	dont femmes (%)	dont moins de 26 ans (%)	dont 50 ans et plus (%)	dont ancienneté au chômage d'au moins 1 ans (%)	dont nationalité étrangère (%)
CA Havraise (CODAH)	57,7	53,6	35,4	15,5	16 801	26 098	47,6	21,0	21,9	48,3	10,9
QPV de la CODAH	nd	nd	nd	nd	5 104	7 335	46,3	20,8	19,3	47,1	19,0
Centre Ville	46,4	37,7	26,9	27,8	169	291	41,6	25,4	16,5	52,2	2,1
Mont Gaillard	40,2	34,4	29,6	20,9	1 072	1 511	45,5	22,7	18,3	45,3	21,0
Centre Ancien - Quartiers Sud	45,2	42,8	27,2	26,8	1 200	1 674	44,9	20,1	20,4	46,2	19,1
Bois-De-Bléville	29,1	22,8	9,8	30,6	246	354	41,8	20,3	20,9	44,6	29,4
Bléville Nord	46,3	41,7	35,9	26,8	206	267	49,8	19,5	18,0	48,7	14,6
Bléville Sud	50,6	48,4	nd	22,3	232	370	47,0	17,0	24,6	51,1	11,6
Caucriauville Soquence	43,6	36,5	34,0	25,0	1 979	2 868	48,1	20,4	18,8	47,7	19,6

nd : données non diffusables ou non disponibles en l'absence des valeurs permettant de remonter au poids de chaque quartier afin d'agrégier les données.

Sources : Insee, Recensement de la Population 2010, Estimations démographiques 2010, Pôle Emploi – Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2016

Partie 1 :

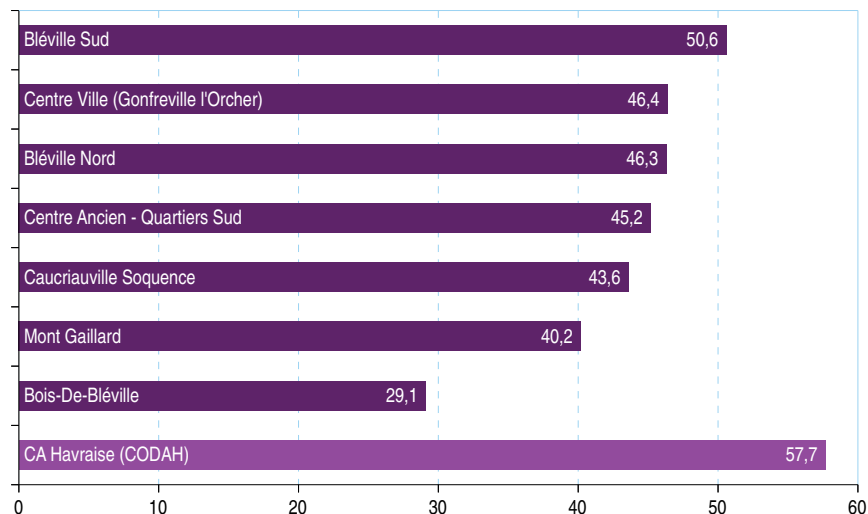
État des lieux de la situation des quartiers prioritaires de la CODAH

l'agglomération avec une part de chômeurs de plus d'un an de 48 % dans les deux cas. Seuls Centre-Ville (Gonfreville l'Orcher) et Bléville Sud présentent une part de chômeurs de longue durée supérieure à l'agglomération (respectivement 52 % et 51 %, *illustration 11*). En revanche, ce chômage de longue durée est plus présent dans les QPV de la CODAH que dans ceux de métropole où il atteint 43 %.

Enfin, les demandeurs d'emploi sont moins qualifiés dans les quartiers prioritaires que dans l'ensemble de l'agglomération. La part de DEFM sans aucun diplôme y est de 24 % contre seulement 17 % dans la CODAH. Parmi ces demandeurs d'emploi, il y a également moins de titulaires du baccalauréat, 29 % pour l'ensemble des sept quartiers contre 38 % dans l'agglomération. Le Bois-de-Bléville est, à nouveau, le quartier pour lequel la part des chômeurs sans diplôme est la plus élevée (28 %). ■

9 Un taux d'emploi particulièrement faible à Bois-de-Bléville

Taux d'emploi des 15-64 ans

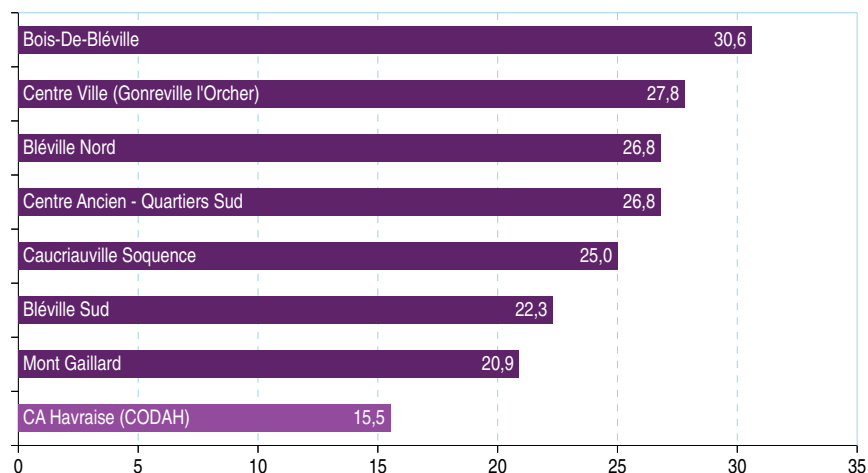


Unité : %

Source : Insee, Recensement de la Population 2010, Estimations démographiques 2010

10 Une part d'emplois précaires parmi les emplois, toujours plus élevée au sein des QPV

Part des emplois précaires parmi les emplois

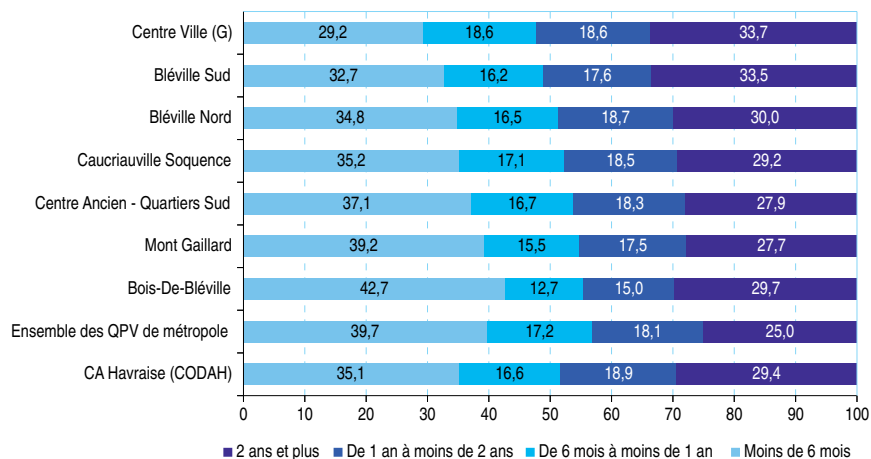


Unité : %

Source : Insee, Recensement de la Population 2010, Estimations démographiques 2010

11 Plus de chômeurs de longue durée dans les QPV de la CODAH que dans ceux de métropole

Répartition des DEFM selon l'ancienneté dans le chômage



Unités : %

Source : Pôle Emploi - Demandeurs d'emploi en fin de mois au 31/12/2016

Éducation

Neuf établissements sur dix en REP ou REP + dans les QPV

58 établissements, qu'il s'agisse d'écoles maternelles, élémentaires ou de collèges, sont situés dans ou à proximité immédiate des QPV de la CODAH, soit 30 % du total de l'agglomération (*illustration 12*). Près de 90 % de ces structures appartiennent à un Réseau d'Éducation Prioritaire (REP ou REP +). Ces réseaux ont été constitués à partir de la mesure de quatre critères : les taux de Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) défavorisées, le taux de boursiers, le taux d'élèves résidant au sein des anciennes Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et le taux d'élèves en retard à l'entrée en 6^e. Les établissements classés en REP + se trouvent généralement dans les secteurs considérés comme en grande difficulté sociale au regard de la mesure des quatre critères précités. 34 des 41 établissements REP + de la CODAH se situent au sein des quartiers prioritaires de l'agglomération.

Environ 80 % des établissements des QPV appartiennent aux trois quartiers les plus peuplés (Caucrauville Soquence, Mont-Gaillard et Centre Ancien Quartiers Sud). La répartition des établissements suit donc celle de la

population puisque 80 % des habitants des QPV vivent dans ces trois quartiers.

La démographie scolaire des établissements localisés dans ou à proximité des QPV est constituée de 6 600 écoliers (un quart des écoliers de la CODAH) et 2 600 collégiens (également un quart des collégiens de l'agglomération). À l'exception du Bois-de-Bléville, qui dispose pourtant de la plus forte part de jeunes de moins de 25 ans dans sa population (46 % – section démographie page 7), tous les quartiers prioritaires possèdent au moins un établissement scolaire.

Les jeunes de 16 à 24 ans plus souvent déscolarisés au sein des QPV

Les fragilités sociales des QPV s'illustrent également par des taux de retard (*définitions*) à l'entrée en 6^e ou en 3^e plus élevés que dans l'ensemble de l'agglomération. À l'entrée en 6^e, celui-ci est de 15 % contre 10 % au sein de la CODAH (*illustration 12*). En 3^e, il atteint 21 % dans les QPV contre 16 % dans l'agglomération. Dans les deux cas, l'écart est de cinq points et traduit de réelles difficultés scolaires. Toutefois, certaines spécificités peuvent être relevées. Ainsi, le quartier de Centre Ancien – Quartiers Sud présente un

taux de retard à l'entrée en 6^e sensiblement moins défavorable (12 %) que la moyenne des sept quartiers (15 %). Pourtant, ce taux atteint par la suite 25 % à l'entrée en 3^e (quatre points de plus que l'ensemble des QPV) et symbolise, avec un écart de 13 points entre la 6^e et la 3^e, une nette dégradation au cours de la scolarité au collège. Le taux de retard à l'entrée en 3^e le plus élevé reste néanmoins celui de Bléville Nord, avec 30 % des élèves ayant au moins une année de retard par rapport au rythme habituel.

Au regard des indicateurs disponibles, le taux de réussite au brevet ne peut être calculé qu'au lieu de scolarisation. Aussi, il ne peut pas être mesuré pour le Bois-de-Bléville, seul QPV non équipé d'un collège. Par ailleurs, les quartiers de Bléville Nord et de Bléville Sud font état d'un taux de réussite identique, le même établissement étant pris en compte pour ces deux QPV. En effet, cette méthode qui consiste à calculer les indicateurs au lieu de scolarisation ne permet pas une caractérisation stricte des collégiens résidant dans les QPV, notamment au regard du fait que certains élèves peuvent être scolarisés dans un collège situé en dehors du quartier. À l'inverse, les établissements associés à ces QPV peuvent accueillir des collégiens résidant hors du quartier.

12 Chiffres clés – Éducation

	Nombre d'établissements scolaires (écoles maternelles, écoles élémentaires et collèges)	Part d'établissements en REP	Part d'établissements en REP plus	Écoliers	Élèves scolarisés dans une formation au collège y compris UPE2A, ULIS, SEGPA	Taux de retard à l'entrée en 6 ^e	Taux de retard à l'entrée en 3 ^e	Taux de réussite au brevet	Taux de réussite au brevet (filles)	Taux de réussite au brevet (garçons)	Part des 16-24 ans non scolarisés
CA Havraise (CODAH)	185	22,7	22,2	24 594	11 515	10,1	16,0	85,9	89,2	82,6	42,8
QPV de la CODAH	58	29,3	58,6	6 584	2 607	14,9	20,8	79,7	85,4	73,7	nd
Centre Ville	7	85,7	0,0	742	134	16,1	s	76,6	74,6	78,8	65,1
Mont Gaillard	14	21,4	78,6	1 566	562	19,8	24,2	74,3	85,1	65,4	48,1
Centre Ancien - Quartiers Sud	14	7,1	50,0	1 329	500	11,6	25,0	83,2	89,9	76,2	49,3
Bois-De-Bléville	0	0,0	0,0	///	121	s	s	///	///	///	45,9
Bléville Nord	2	100,0	0,0	95	124	20,0	30,0	78,4	78,6	78,1	40,3
Bléville Sud	2	100,0	0,0	291	125	s	15,6	78,4	78,6	78,1	51,4
Caucrauville Soquence	19	15,8	84,2	2 561	1 041	16,9	21,6	83,0	92,4	73,0	53,6

Unités : %, nombre
s : secret statistique

/// : absence de résultat due à la nature des choses (par exemple, nombre d'écoliers dans une zone sans école)

Sources : Insee – Base Permanente des Équipements – 2015 (traitements à partir de la Base Centrale des Établissements de la Depp), Ministère de l'Éducation Nationale, Depp – 2015, Recensement de la population 2010, Estimations démographiques 2010

Partie 1 :

État des lieux de la situation des quartiers prioritaires de la CODAH

En tout état de cause, le taux de réussite au brevet est toujours plus faible dans les établissements « rattachés » aux QPV de la CODAH que dans l'ensemble de l'agglomération (80 % contre 86 % - *illustrations 12 et 13*). Pour autant, Caucriauville et Centre Ancien se démarquent avec un taux de réussite proche de celui de l'ensemble de l'agglomération (83 % chacun). En revanche, Mont-Gaillard, qui fait partie des quartiers les plus peuplés comme les deux précédents, présente le taux le plus faible avec seulement 74 % de réussite. En outre, il est important de relever que les collégiennes des quartiers de Caucriauville et de Centre Ancien réussissent mieux que les collégiennes de la CODAH dans leur ensemble (*illustration 13*).

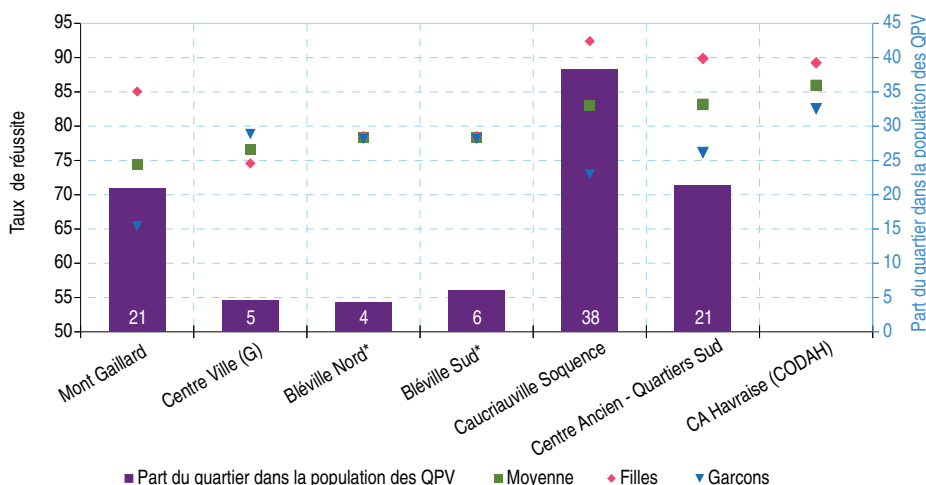
Au-delà de la réussite aux examens, les jeunes de 16-24 ans sont plus souvent déscolarisés dans les quartiers prioritaires. Au moins la moitié des jeunes de cette tranche d'âge sont déscolarisés dans cinq QPV sur sept. Cette part n'est que de 43 % dans la CODAH. La part de ces jeunes non scolarisés est particulièrement élevée dans le quartier de Centre Ville (Gonfreville-l'Orcher) où elle atteint 65 %.

Après la 3^e, les collégiens des QPV s'orientent moins vers une filière générale

Les parcours scolaires, notamment en termes d'orientation, illustrent également la spécificité des élèves des QPV. Alors que 46 % des élèves de la CODAH suivent une première générale lorsqu'ils sont toujours scolarisés deux ans après la 3^e, ce taux chute à 28 % dans les quartiers prioritaires. Il varie de 20 % pour Caucriauville Soquence à 34 % pour Centre Ancien – Quartiers Sud (*illustration 14*). La scolarisation dans un collège « rattaché » à un quartier prioritaire conduit donc moins souvent vers une filière générale et davantage vers les filières professionnelles ou technologiques. À l'exception de Centre Ancien, au moins la moitié des collégiens des QPV s'orientent vers ces filières contre 38 % pour l'ensemble de la CODAH. La spécificité de Centre Ancien peut être mise en relation avec le taux de réussite au brevet de ce quartier, le plus élevé de tous les quartiers prioritaires de la CODAH et proche de celui de l'agglomération (83 % contre 86 %). Le quartier de Caucriauville Soquence se trouve quant à lui dans une situation particulière puisque, malgré un taux de réussite élevé au brevet, notamment de la part des filles, ce territoire détient la plus faible part d'élèves scolarisés en filière générale deux ans après la 3^e (20 %). ■

13 À Caucriauville Soquence et Centre Ancien Quartiers Sud, les filles réussissent mieux le brevet que les collégiens de la CODAH

Taux de réussite au brevet selon le QPV et le genre de l'élève (au lieu où est situé le collège)



Unités : %

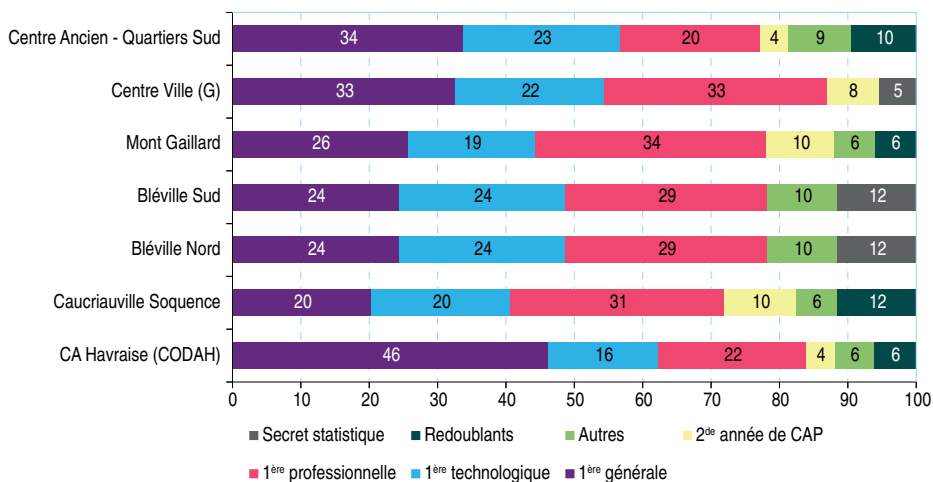
* Les taux de Bléville Nord et Bléville Sud sont identiques, car ils sont mesurés sur le même établissement.

Bois-de-Bléville n'apparaît pas, car il ne possède pas de collège.

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp – 2015

14 Les collégiens des QPV s'orientent moins souvent vers une filière générale

Orientation des élèves scolarisés deux ans après la troisième (lieu où est situé l'établissement de scolarisation en troisième)



Unités : %

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp – 2015

Les autres territoires à enjeu, hors zones prioritaires

Les territoires de veille active touchés par la pauvreté et la monoparentalité

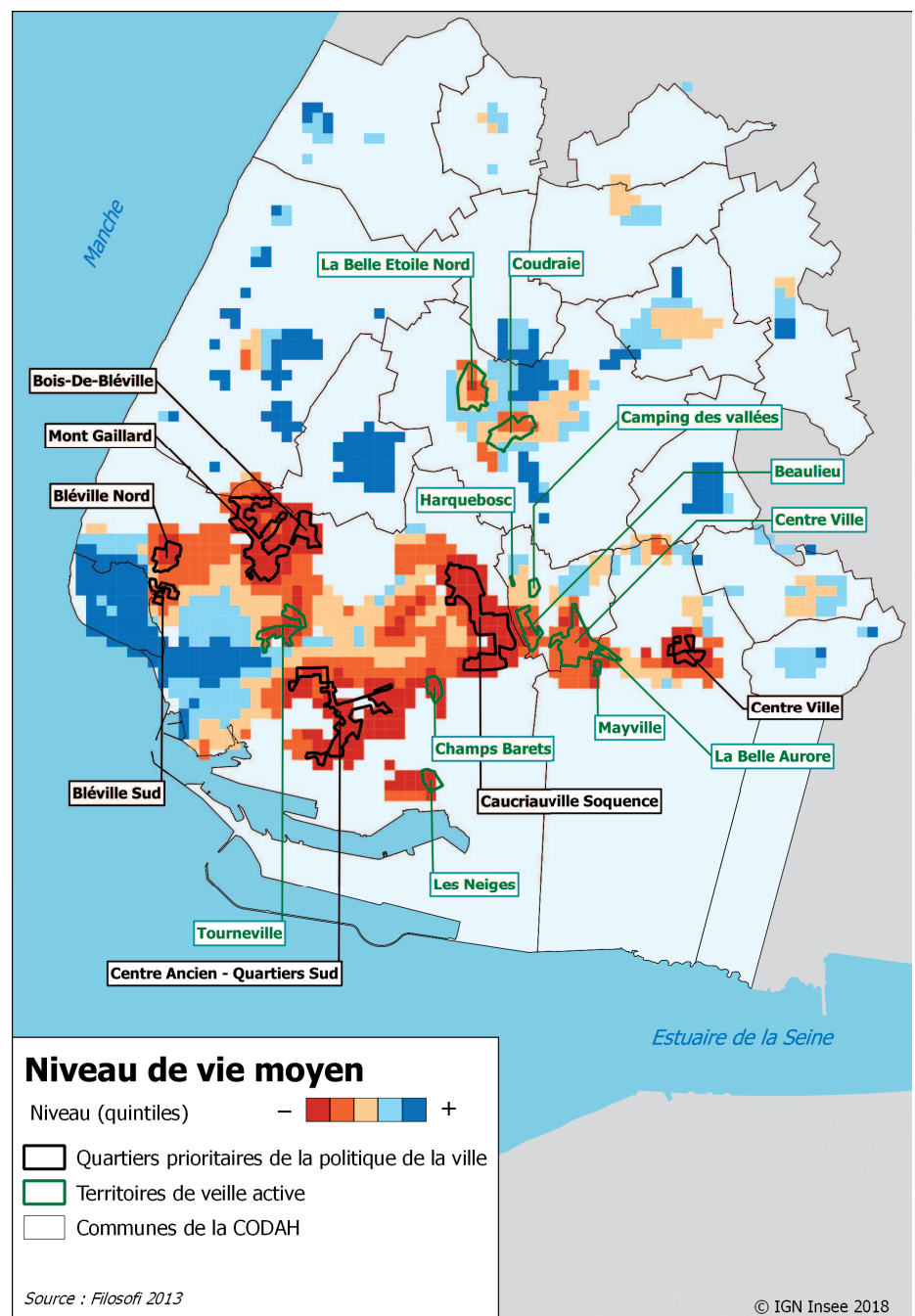
D'autres territoires, qui ne font pas partie de la géographie prioritaire, ont tout de même été identifiés dans l'élaboration du contrat de ville 2015-2020 de l'agglomération havraise comme devant faire l'objet d'une attention particulière. Pour étudier la situation de ces 11 « Territoires de Veille Active » (TVA), une approche par données carroyées (encadré 1) a été utilisée.

Si les quartiers prioritaires se situent effectivement dans les tranches les plus basses en termes de niveau de vie (*illustration 15*) le constat est plus nuancé pour les TVA. Les plus au sud (« Tourneville », « Les Neiges », « Champs Barrets » et « Mayville ») se rapprochent de la situation des QPV en matière de niveau de vie et de taux de pauvreté (*illustration 15 et 16*). Les TVA « La Belle Aurore », « Centre Ville » et « Beaulieu » sont, en revanche, dans une situation un peu moins défavorable pour ces deux indicateurs. Enfin, les quatre TVA les plus au nord (« La Belle Étoile Nord », « Coudraie », « Camping des Vallées » et « Harquebosc ») placent une partie significative de leur territoire dans les tranches intermédiaires de niveau de vie et de pauvreté. Ils sont donc nettement moins défavorisés que les TVA les plus au sud, bien qu'ils ne soient pas exempts de difficultés. Cette différenciation au sein des TVA se vérifie à l'analyse d'autres critères. Ainsi, la part de ménages dont les revenus déclarés proviennent essentiellement des indemnités de chômage se rapproche également, pour les quatre TVA les plus au sud, de la situation constatée pour les QPV.

Comme les quartiers prioritaires, les TVA sont très touchés par la monoparentalité (*illustration 17*), à l'exception des territoires de « Harquebosc » et « Camping des Vallées ». Les familles nombreuses, deux fois plus fréquentes dans les QPV que dans la CODAH (*illustration 2 – section démographie page 7*), sont en revanche moins présentes dans les TVA. Seuls « Les Neiges », « La Belle Aurore » et

15 Les TVA les plus au sud se rapprochent de la situation des QPV en matière de niveau de vie

Niveau de vie moyen



Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2013

Partie 1 :

État des lieux de la situation des quartiers prioritaires de la CODAH

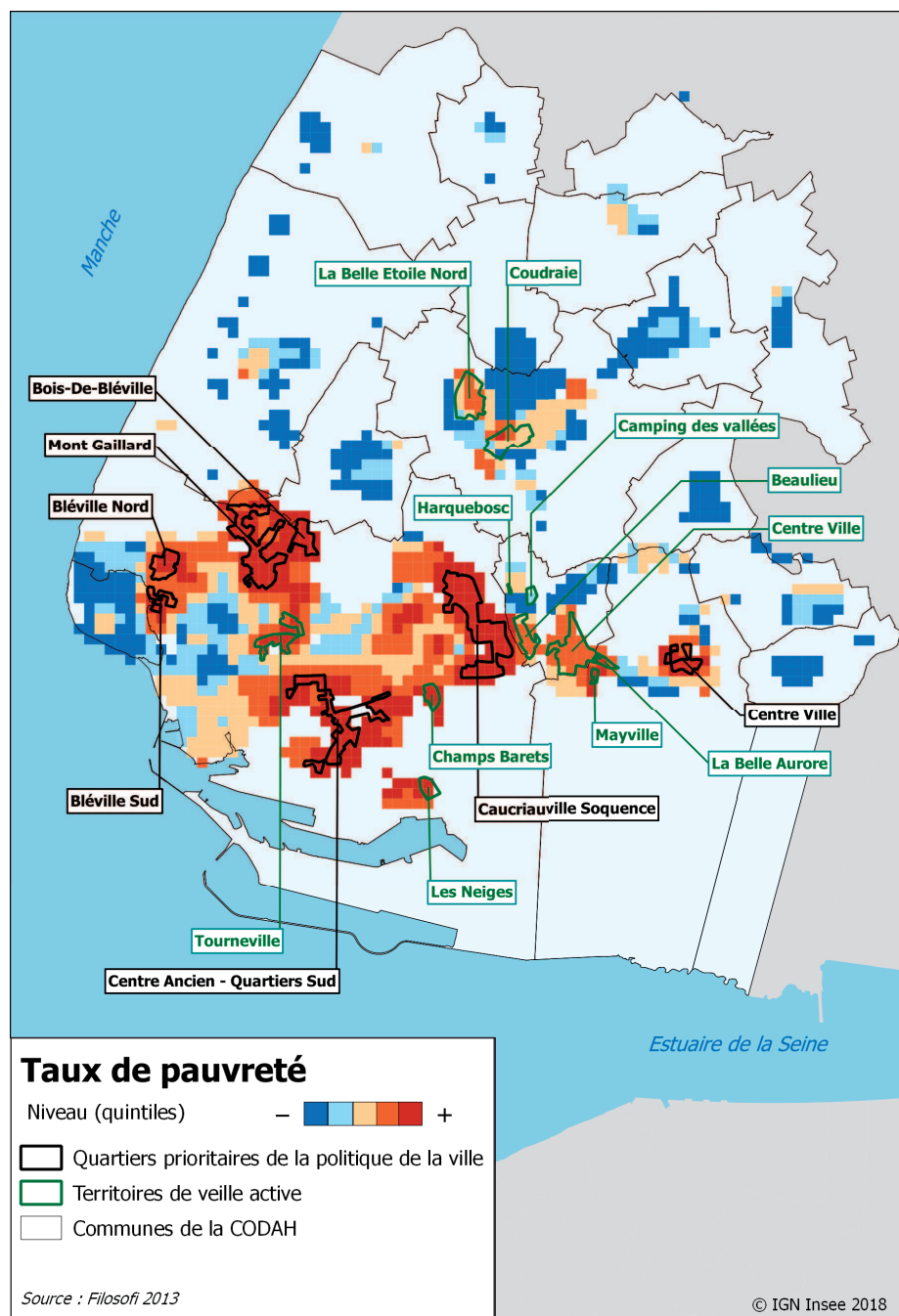
« La Belle Étoile Nord » constituent des exceptions et se rapprochent du niveau des QPV.

Des territoires en difficulté au-delà des périmètres d'intervention du contrat de ville

D'autres quartiers, non identifiés dans le périmètre d'intervention du contrat de ville, présentent des difficultés et. Ainsi, les territoires à l'est de Centre Ancien – Quartier Sud et à l'ouest de Caucrauville Soquence ressortent comme des territoires à enjeu puisque apparaissant dans les tranches de pauvreté et de monoparentalité les plus élevées (*illustrations 16 et 17*). ■

16 Les ménages pauvres ne résident pas tous dans un QPV

Taux de pauvreté à 60 %



Encadré 1:

Analyse sur données carroyées

L'analyse cartographique sur données carroyées permet de comprendre les caractéristiques de la population étudiée sur une maille géographique très fine. Elle s'affranchit des limites territoriales pour saisir des nuances au sein d'une zone, mais pallie aussi l'absence de données sur certains territoires. Le lissage des données carroyées fait apparaître des zones contiguës présentant des caractéristiques proches.

Les carreaux font 200 mètres de côté et le rayon de lissage est de 400 mètres. 1 225 carreaux sont représentés pour le territoire de la CODAH. Pour respecter le secret fiscal, seuls les carreaux comportant plus de dix ménages sont représentés. L'invisibilité de carreaux dans une zone signifie, soit l'absence de population dans la zone (par exemple en raison de l'hydrographie : canal du Havre), soit que le volume de la population est trop faible eu égard au secret fiscal.

La méthode de classification utilise les quantiles. Cette méthode permet d'avoir le même nombre de carreaux au sein des cinq classes retenues pour chaque carte.

Source : Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2013